

Chronologie colonienne

1832 - 1878

Juillet 1832

Les disciples de Charles Fourier voulant mettre en application ses idées publient un journal, le 1 juin 1832, de périodicité mensuelle, *Le Phalanstère, journal pour la fondation d'une Phalange agricole et manufacturière associée en travaux et en ménage*. En juillet 1832, dans les colonnes du Phalanstère, est lancée une collecte de fonds pour l'établissement d'une phalange à l'essai.

Le Dr Alexandre Baudet-Dulary, député de Seine-et-Oise, communique son enthousiasme à Joseph Antoine Devay, agronome, qui avait acheté une ferme à Condé dont l'entreprise n'était pas prospère par suite du sol sableux et aride.

A la vue de l'évaluation pessimiste de J.A. Devay sur la fertilité du sol, on peut s'étonner des motivations qui ont poussé Fourier et ses disciples à choisir Condé comme site de cette tentative. Deux arguments peuvent être néanmoins retenus :

- la proximité de Paris, le critère principal,
- le prix : J.A. Devay s'étant laissé convaincre, comme paiement, d'accepter des actions, A.Baudet-Dulary achetant des terres avoisinantes.

La Colonie Sociétaire s'installe sur un terrain de 480 hectares, dont 109 hectares avaient été apportés par J.A.Devay et 351 hectares achetés par A. Baudet-Dulary.

Ch. Fourier, J. Muiron et V. Considérant visitent Condé. La décision de créer la Colonie Sociétaire est arrêtée, le site de Condé étant retenu pour implanter une communauté modèle qui doit justifier le système de Fourier.

Novembre 1832

Un article du Phalanstère donne une description attrayante de la Colonie Sociétaire : *«Le pays est pittoresque, une petite rivière, la Vesgre, traverse en serpentant notre propriété et fait tourner un moulin qui nous appartient, un banc considérable de marne, d'une exploitation la plus facile, une grande quantité de prés susceptibles d'irrigation, tels sont les principaux éléments de succès sur ce terrain, éminemment propre à la culture potagère, base de notre exploitation. Une carrière d'argile plastique dont les bonnes quantités sont depuis longtemps constatées permettra d'établir une fabrique de poterie fine.»*

Certaines personnes ayant jugé bizarre le terme de Phalanstère, le nom choisi de la communauté est celui de Colonie Sociétaire.

A.Baudet-Dulary, en accord avec J.A. Devay, propose de fonder une Société Anonyme au capital de 1 200 000 francs à laquelle ils contribueront eux-mêmes par l'apport du terrain estimé à 280 000 francs, le reste du capital étant fourni par les actionnaires.

Hiver 1832

Le défrichage, le marnage du terrain, l'installation de 60 colons par vagues successives dans des constructions légères et économiques en bois et en brique, la présence de 200 journaliers sont les principaux événements de cet hiver froid et neigeux.

21 mars 1833

Date officielle d'inauguration de la Colonie Sociétaire, qui, faute d'autorisation, est repoussée au 1 mai.

Mai 1833

Malgré une sévère ponction sur sa fortune personnelle pour payer les journaliers, A. Baudet-Dulary avoue que la colonie sociétaire se trouve déjà en difficulté. « *Je ne commence pas avec 600 colons, mais avec 150 ouvriers, dont 60 maintenant logés et nourris dans les bâtiments de la future colonie.* »

Juillet 1833

Fourier, se sentant maintenu à l'écart de l'expérience de Condé, écrit dans une lettre : « *Depuis 6 mois, je n'ose pas dire un mot dans le journal sur Condé, mais si je la mettais entre nos mains, vous verriez comme je parlerai et ferai venir des fonds. Mais Dulary par faiblesse et incapacité, déränge toutes les mesures. On ne peut compter sur rien avec lui, il donne dans tous les pièges, il n'aime que ceux qui le trompent* ».

Eté 1833

Gengembre, l'architecte pressenti, s'avère incompetent et mégalomane : il propose une porcherie aux murs épais de 45 cm sans la moindre ouverture... « *Les cochons seront 3 fois mieux logés que les messieurs !* ». Il est congédié fin juillet.

On entame la construction d'une briqueterie.

22 septembre 1833

Première Assemblée Générale des actionnaires qui se tient au moulin de la Chesnaie en présence de Ch. Fourier, J. Muiron, V. Considérant et A. Transon. L'assemblée, qui ne décide pas de l'arrêt de la Colonie Sociétaire provoque la fin de la collaboration avec Ch. Fourier qui ne retournera jamais à Condé. Celui-ci cherchera par tous les moyens à se séparer des fondateurs de la Colonie Sociétaire et à distinguer sa doctrine de « *l'échec de Condé* ». « *Je n'ai jamais rien fait à Condé...* »

Et pourtant, il est annoncé, à cette assemblée, qu'une centaine d'hommes sont venus travailler, que 200 hectares de bruyères ont été défrichés, que 13 000 arbres ont été plantés, qu'une briqueterie a été édifiée, que le moulin a été réparé, que le bâtiment principal, le « *Phalanstère* », qui terminé ressemblera au palais de Versailles, a commencé à s'élever sur le plateau du Rouvray, ainsi que des étables et des abris provisoires.

A. Baudet-Dulary donne sa démission de député pour se consacrer uniquement au phalanstère.

1834

Baudet-Dulary s'installe avec sa femme et ses 7 enfants, au phalanstère dont la construction se poursuit péniblement.

Le journal *le Phalanstère* publie son dernier numéro en mars.

Le 12 juillet, 2^{ème} Assemblée Générale à la ferme du phalanstère en présence de 6 actionnaires.

1835

Essai d'une ferme d'asile avec H. Madaule A. Baudet-Dulary et Thomas, celui-ci exploitant la ferme de la Chesnaie. En juillet, la maison bourgeoise de J.A. Devay est terminée.

1836

24 avril : la société de la Colonie est dissoute et les terrains retournent à leurs anciens propriétaires : 109 ha sont rendus à J.A. Devay, 350 ha restent en possession de A.

Baudet-Dulary. Celui-ci rembourse, sur ses fonds propres, les porteurs de parts à niveau de 487 000F.

Un an avant la mort de Ch. Fourier, le Vatican met ses livres à l'index (comme ceux de H. Saint-Simon et de l'abbé F. de Lamennais).

Le premier numéro d'une nouvelle revue : *la Phalange*, créée par V. Considérant, paraît le 10 juillet 1836.

1837

La création d'une *colonie d'enfants trouvés* est envisagée grâce à la fondation d'un institut industriel, agricole et scientifique qui reçoit un crédit de 10 000F voté par les fouriéristes de Paris.

Plan général du phalanstère par C. Daly et Morize.

Le 10 octobre, mort de Charles Fourier.

1838

C. Daly et Morize font le bilan de leurs travaux d'une colonie envisagée pour 400 enfants.

1839

Malgré l'aide de Thomas, A. Baudet-Dulary déclare : « *je meurs d'ennui, seul, toujours seul, tiraillé par 20 idées, retenu par 100 obstacles* ».

A. Baudet-Dulary, toujours propriétaire de la propriété de Condé qui demeurerait sa seule fortune, écrit avec philosophie : « *il est vrai que 2 à 300 000F ont été perdus à Condé...Il aurait fallu 1 200 000F seulement pour préparer les lieux et en engageant successivement toute ma fortune j'ai eu à peine 500 000F. Le résultat définitif est la construction de deux vastes fermes* ».

1840-1850

Un peu partout, en Europe de l'ouest (Allemagne, avec Marx et Bebel, Angleterre avec R. Owen et Arthur Young), en Roumanie, en Russie, où un groupe d'études fouriéristes est créé par Herzen, Polochine et Petrachevsky en 1845 dont fait partie Dostoïevski qui sera arrêté lors d'un « banquet natal » en 1848 avant d'être exilé en Sibérie, et aux Etats-Unis (avec A. Brisbane) naissent des groupes fouriéristes.

En France, le mouvement fouriériste dirigé par V. Considérant s'effondre en 1848. V. Considérant, impliqué dans un soulèvement en 1849, doit quitter la France. Il émigre aux USA pour fonder une communauté fouriériste sur une terre aride du Texas. De cette dernière tentative de fouriérisme appliqué, il ne reste plus aujourd'hui qu'un cimetière.

1840

15 avril : compte rendu du banquet anniversaire de la naissance de Fourier. A Baudet-Dulary, qui en est le président, quitte la Chesnaie.

V. Considérant annonce la constitution d'une société pour la propagation et la réalisation de la théorie sociétaire au capital de 600 000 F. La propriété de la Chesnaie est cédée à la société au prix de 180 000F, indépendamment du mobilier, dont la société a immédiatement la jouissance. M.X. Chambellan est chargé de la direction des opérations agricoles.

1842

Par manque de ressources, A. Baudet-Dulary vend aux frères Chambellan la partie de la propriété de la Chesnaie, dite le phalanstère (environ 170ha), au prix de 180 000 F. A. Baudet-Dulary conserve l'autre partie du domaine (179ha) avec le moulin de la Chesnaie et ses dépendances.

1843

A. Baudet-Dulary fait construire la maison d'habitation actuelle de la Chesnaie et s'y installe avec sa famille en 1844.

1846

Comptant sur l'appui moral et financier du duc de Montpensier, A. Baudet-Dulary détache de sa propriété un terrain de 34 ha sur lequel avec quelques amis (dont Madaule, officier du génie et le capitaine Tamisier, aide de camp du duc de Montpensier), il fait construire le bâtiment actuel de la Colonie. Une société est créée entre A. Baudet-Dulary, Boissy et Lenoir (l'acte d'association ne porte que ces 3 noms alors que d'autres tels que M.X Chambellan, Treuille, Harel, Pellarin, de Pompery, Stourin, Felix, Cellier, Bacon, Luque et Ardillon sont actionnaires) pour réaliser sur une petite échelle un spécimen d'association industrielle et agricole, appelée **Société des Cartonnières**.

Faute de ressources et par suite du contexte social, la Société des Cartonnières emploie des chômeurs indisciplinés, ne travaillant pas et préférant discuter politique. Elle est forcée de renoncer à ses objectifs, après avoir jeté les assises du bâtiment principal (grande maison actuelle et hangar).

1848

Le bâtiment principal est terminé.

La révolution, qui oblige la famille royale à quitter la France, éclate et prive la Société des Cartonnières d'appuis précieux.

Les caricaturistes affublent Ch.Fourier et V.Considérant dans leurs dessins d'une queue terminée par un œil, appelée queue fouriériste.

1850

La société loue la propriété à Foucault, Luques, Madaule et Pouliquen qui prennent à bail la société ouvrière. Ceux-ci achèvent les constructions entreprises, s'adjoignent quelques familles et établissent le **Ménage Sociétaire** (prix du bail 500F).

Novembre 1859

Le 4 novembre 1859, dissolution forcée de la Société des Cartonnières par le Tribunal de Mantes, entraînant la mise en vente de la propriété.

1860

Le Ménage Sociétaire décide d'acquérir la propriété.

22 juillet : acte d'acquisition du domaine des 34 hectares par Leclerc, père et fils, Pouliquen et Morette, agissant au nom de leurs amis. Il s'agit « *d'une terre sans culture, avec quelques arbres de pauvre venue et d'un rendement très minime, avec une maison d'habitation, des hangars, une écurie, ayant besoin de réparations* ». Le capital souscrit suffit à peine pour couvrir le prix d'acquisition et les frais d'entretien de la propriété.

11 novembre : une Assemblée Générale établit les statuts, qui sont rédigés pour donner des garanties exceptionnelles aux capitaux engagés, apporter une

importance égale à tous les sociétaires et permettre l'accroissement du nombre des participants par émission successive de parts.

Plantation de pins par M. Thomas connue sous le nom de « pins Thomas ».

M. Prat plante des rhododendrons et des arbres exotiques.

Les recettes de la Société étaient assurées par les locations des locaux occupés par les sociétaires (7F/m²), des constructions, qui apporteraient des loyers supplémentaires et des émissions de parts nouvelles.

1862

Construction du pavillon jaune, dite le Chalet, achevée en 1863.

1864

Construction du pavillon blanc, achevée en 1865.

Terrain devant la grande maison transformé en jardin anglais, création de la pièce d'eau et des réservoirs, plantation de chênes, réalisation d'un potager d'un demi hectare.

1868

Construction du pavillon rouge, achevée en 1869.

1869

Kiosque artistique construit par M. Millet.

« On pourrait construire une nouvelle maison tous les deux ans... pour faire une succession d'habitations séparées par des jardins et reliées entre elles par des vérandas rustiques ».

1870

Création de la parcelle de terrain appelée le Texas, du jeu de boules et d'un canal en bas du potager, sur l'initiative de M. Nus et Pouliquen.

5 juin : premier Syndicat sous la présidence de M. Morellet qui retrace l'historique de la Colonie et présente la situation financière : le capital engagé est de 65 400F représenté par 327 parts de 200F chacune.

Les parts émises sont la propriété de 120 actionnaires, qui perçoivent un dividende annuel de 10F par part.

1871

A. Baudet-Dulary vend sa propriété du Chesnay, d'une superficie de 145 ha, à M Victor Levacher au prix de 72 600F.

1878

Décès de A. Baudet-Dulary.

Danielle DUIZABO - 15/06/2003

Sources bibliographiques

- Beecher J. *Fourier, le visionnaire et son monde*. Edition Fayard, 1993.
- Beecher J. *Victor Considerant and the rise and fall of french romantic socialism*. University of California Press, 2001.
- Bibliothèque Nationale : différentes lettres et écrits
- Morellet M. Rapport du syndicat résumant le mouvement de la société « la Colonie » depuis son origine jusqu'au 31 mars 1870.